



Assemblée générale

Distr. limitée
14 septembre 2018
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Point 13 de l'ordre du jour

2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique

Eswatini* et Samoa : projet de résolution

Consolider les acquis et intensifier l'action menée pour lutter contre le paludisme et l'éliminer dans les pays en développement, particulièrement en Afrique, à l'horizon 2030

Additif

Ajouter les pays ci-après à la liste des auteurs du projet de résolution :

Australie, Autriche, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chypre, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, Finlande, Géorgie, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Irlande, Italie, Japon, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Maldives, Malte, Monaco, Myanmar, Philippines, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Suriname, Thaïlande, Turquie et Ukraine.

* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des États d'Afrique.

